

L'accord du participe passé

- Le participe passé est une forme verbale. Il peut faire partie d'un temps composé ou être employé seul, comme un adjectif.
 - Pour savoir si je dois accorder un participe passé, je me demande si j'ai déjà écrit ce à quoi il se rapporte : **Qui est ... ?**
 - Si je l'ai déjà écrit, j'accorde le participe passé comme un adjectif.
- Exemples :
- On a **posé** la statue sur un socle. (Avant d'écrire le participe passé, je ne sais pas ce qui est posé, je n'accorde pas.)
 - La statue est **posée** sur un socle. (Avant d'écrire le participe passé, je sais ce qui est posé, j'accorde.)

Accorde le participe passé si nécessaire. Niveau 1 (★)

Pour réussir, les élèves doivent être **concentré**... .

Elle a **déchiré**... sa robe.

Tout à coup, la pluie est **tombé**... .

Elles ont **chargé**... la voiture.

Les êtres humains sont **constitué**... de cellules.

Accorde le participe passé si nécessaire. Niveau 2 (★★)

Le maître a **demandé**... à ses élèves d'être plus **concentré**... .

Elle a **déchiré**... sa robe **préféré**... .

La pluie est **tombé**..., alors nous sommes **rentré**... .

Elles ont **chargé**... la voiture, elles sont **fatigué**... .

Les êtres humains sont **constitué**... de cellules, nous les avons **observé**... .

Mots à apprendre pour la dictée :

Semaine 24 – La Victoire de Samothrace

Adjectifs / p. passés	GN	
blanc gris fin	le monument la victoire une statue un dieu / une déesse la proue un bateau une œuvre la bataille	un vol la guerre la divinité un tissu un manteau le corps le vent
Verbes : composer, ailer, tailler , commander, représenter, déployer, habiller		
Mots invariables : alors , sûrement, très, en train de		